

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby  
États financiers non consolidés  
Pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020

---

Table des matières

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 3
États financiers non consolidés	
État non consolidé de la situation financière	4
État non consolidé de l'évolution de l'actif net	5
État non consolidé des résultats	6
État non consolidé des flux de trésorerie	7
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés	8 - 24

---

## Rapport de l'auditeur indépendant

---

Aux directeurs de Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers non consolidés de Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby (la « Fédération »), qui comprennent l'état non consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020, et les états non consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers non consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

### Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidé » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

### Incertitude significative liée à la continuité de l'exploitation

Sans assortir notre opinion d'une réserve, nous attirons l'attention sur la Note 2 des états financiers non consolidés qui indique que la Fédération a provisoirement suspendu une portion considérable de ses opérations pendant la COVID-19. Comme il est indiqué à la Note 2, cette situation, conjuguée aux autres questions exposées, indique l'existence d'une incertitude significative susceptible de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation.

### Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers non consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers non consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers non consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers non consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération.

#### Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers non consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers non consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers non consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers non consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers non consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Fédération à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers non consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers non consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Fédération pour exprimer une opinion sur les états financiers non consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*BDO Canada s.r.l. / HLP*

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Ottawa (Ontario)  
Le 13 mai 2021



Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby  
État non consolidé de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 décembre

	Non affecté	Apport de terrain	Actif net grevé d'affectation interne	2020	2019
Solde, début de l'exercice	(1 077 468)\$	290 206 \$	48 721 \$	(738 541)\$	(697 205)\$
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 000 897	-	-	1 000 897	(41 336)
Solde, fin de l'exercice	(76 571)\$	290 206 \$	48 721 \$	262 356 \$	(738 541)\$

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby État non consolidé des résultats

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
<b>Produits</b>		
Financement externe		
World Rugby Limited	1 340 437 \$	1 957 256 \$
Sport Canada	2 012 269	2 430 540
Autres subventions	542 027	419 357
	3 894 733	4 807 153
<b>Adhésion</b>		
Enregistrement et assurance national	1 124 851	2 576 551
<b>Rugby Canada</b>		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (Note 11)	93 903	93 903
Recouvrement de charges	21 674	628 146
Compétitions domestiques	6 600	398 800
Dons	201 393	974 714
Collectes de fonds	38 101	231 421
Équipes nationales	78 483	926 748
Autres produits	58 274	147 695
Ventes de marchandises	373 171	616 357
Commandites	747 438	1 754 269
	1 619 037	5 772 053
<b>Autres</b>		
Produits d'organismes contrôlés (Note 16)	1 575 456	1 753 155
Subvention salariale d'urgence du Canada	1 007 160	-
	2 582 616	1 753 155
	9 221 237	14 908 912
<b>Charges</b>		
Honoraires comptables, légaux et professionnels	274 922	216 693
Amortissement des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles louées	363 934	393 004
Compétitions domestiques	2 775	322 349
Perte de change	1 142	51 534
Assurance nationale	475 241	607 471
Bureau national et administration générale	288 915	517 716
Enregistrement national	-	35
Équipes nationales	3 405 593	9 255 934
Marketing	277 365	256 583
Développement des programmes	7 681	70 730
Achat de marchandises (Note 5)	296 684	408 675
Intérêts et frais bancaires	31 743	126 329
Intérêts sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition		
Salaires, avantages sociaux et commissions aux employés	2 445 858	1 202 189
Frais d'équipes	248 628	541 467
Déplacements	99 859	979 539
	8 220 340	14 950 248
<b>Excédent (insuffisance) des produits sur les charges</b>	<b>1 000 897 \$</b>	<b>(41 336)\$</b>

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby État non consolidé des flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 décembre	2020	2019
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement</b>		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	1 000 897 \$	(41 336)\$
Éléments sans effet sur la trésorerie:		
Amortissement des immobilisations corporelles	363 934	393 004
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées	(93 903)	(93 903)
Perte (gain) sur change	(369 072)	331 268
Amortissement de l'incitatif à la location reporté	(13 831)	(13 831)
Produits des organismes contrôlés	(1 126 456)	(1 588 258)
Produits de désactualisation liées aux obligations découlant d'un contrat de location-acquisition	1 334	1 266
	<u>(237 097)</u>	<u>(1 011 790)</u>
<b>Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement:</b>		
Débiteurs	357 342	(52 802)
Subventions à recevoir	176 598	121 876
Stocks	33 167	85 578
Frais payés d'avance	(95 175)	(18 668)
Créditeurs et frais courus	(895 784)	264 587
Frais reportés	(318 424)	(176 281)
Apports reportés	2 230 007	(746 246)
	<u>1 250 634</u>	<u>(1 533 746)</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
(Augmentation) diminution de l'encaisse - avec affectations	72 081	(30 099)
Acquisition de placements temporaires	(108 452)	(106 822)
Rachat de placements temporaires	106 822	115 123
Remboursements (avances) à des organismes contrôlés	109 609	(109 609)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(53 303)	(37 504)
Distributions d'organismes contrôlés	1 375 000	1 375 000
	<u>1 501 757</u>	<u>1 206 089</u>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Augmentation (diminution) du découvert bancaire et marge de crédit	(30 000)	30 000
Produits sur le prêt payable à la ville de Langford	63 034	29 467
Remboursement d'obligations découlant des contrats de location-acquisition	(136 109)	(145 532)
Remboursement aux organismes contrôlés	(20 108)	(15 831)
	<u>(123 183)</u>	<u>(101 896)</u>
<b>Autre activité</b>		
Gain (perte) de change sur trésorerie libellée en monnaie étrangère	341 229	(126 747)
<b>Augmentation (diminution) nette de l'encaisse</b>	<b>2 970 437</b>	<b>(556 300)</b>
Encaisse, début de l'exercice	<u>207 795</u>	<u>764 095</u>
<b>Encaisse, fin de l'exercice</b>	<b>3 178 232 \$</b>	<b>207 795 \$</b>

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

### 1. Méthodes comptables

Statut et objectif de l'organisme	Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby est un organisme sans but lucratif constitué sans capital-actions en vertu de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. L'objectif de la Fédération est le développement et la promotion du sport de rugby. La Fédération est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et à ce titre, elle est exonérée d'impôt et peut émettre des reçus aux fins de l'impôt aux donateurs.
Référentiel comptable	Les états financiers non consolidés ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.
Présentation des organismes contrôlés	Canada International Sevens GP Ltd., Canada Men's International Sevens Limited Partnership et Canada Women's International Sevens Limited Partnership sont des entités à but lucratif contrôlées par la Fédération. Ces entités ne sont pas consolidées dans ces états financiers non consolidés. La Fédération inscrit sa participation dans les organismes contrôlés en utilisant la méthode de mise en équivalence. L'investissement est initialement inscrit au coût et est ajusté par la suite pour inclure la quote-part de la Fédération des produits et pertes des organismes contrôlés selon la méthode de consolidation. L'information relative aux organismes contrôlés est présentée à la Note 16.
Utilisation d'estimations	La préparation des états financiers non consolidés exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour l'exercice visé. Les principales estimations portent sur la provision pour mauvaises créances des débiteurs, la durée de vie utile des immobilisations corporelles et des immobilisations corporelles louées, les réclamations d'assurance à payer incluses dans les créateurs et charges à payer et l'évaluation des organismes contrôlés.
Comptabilisation des produits	<p>La Fédération applique la méthode du report pour comptabiliser le financement externe. Les produits affectés, qui comprennent les apports, les dons et les collectes de fonds pour fins spécifiques sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées.</p> <p>Les produits non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.</p>

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

### 1. Méthodes comptables (suite)

#### Comptabilisation des produits (suite)

Les apports affectés à l'achat d'immobilisations corporelles sont reportés et amortis selon la même base que les immobilisations corporelles associées.

L'assurance nationale et l'enregistrement national sont constatés à titre de produits au prorata dans l'exercice auquel ils se rapportent.

Les événements internationaux, les compétitions domestiques, les commandites et les autres produits sont constatés lorsque l'événement a lieu.

Les produits de ventes de marchandises sont constatés à titre de produits lorsqu'elles sont livrées et que la collection est raisonnablement assurée.

Les produits d'équipes nationales comprennent du financement externe, de l'enregistrement national, des commandites, d'autres produits et des dons. Ces montants sont constatés comme produits conformément aux méthodes respectives.

#### Stocks

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est établi selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### Instruments financiers

##### Évaluation initiale et ultérieure

La Fédération évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle ne dispose d'aucun instrument financier devant être comptabilisé à la juste valeur et, par conséquent, elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement.

##### Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications d'une possible dépréciation.

##### Coûts de transaction

Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

### 1. Méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles	<p>Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective selon les méthodes et les taux ou durées indiqués ci-dessous:</p> <table><tr><td>Immeuble</td><td>amortissement linéaire sur 40 ans</td></tr><tr><td>Ordinateurs</td><td>30 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Apport en nature d'équipement de rugby</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Équipement loué</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Équipement de bureau</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Mobilier de bureau</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Logiciels</td><td>30 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Logiciel loué</td><td>20 % amortissement dégressif</td></tr><tr><td>Améliorations locatives</td><td>amortissement linéaire sur la durée du bail</td></tr></table>	Immeuble	amortissement linéaire sur 40 ans	Ordinateurs	30 % amortissement dégressif	Apport en nature d'équipement de rugby	20 % amortissement dégressif	Équipement loué	20 % amortissement dégressif	Équipement de bureau	20 % amortissement dégressif	Mobilier de bureau	20 % amortissement dégressif	Logiciels	30 % amortissement dégressif	Logiciel loué	20 % amortissement dégressif	Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail
Immeuble	amortissement linéaire sur 40 ans																		
Ordinateurs	30 % amortissement dégressif																		
Apport en nature d'équipement de rugby	20 % amortissement dégressif																		
Équipement loué	20 % amortissement dégressif																		
Équipement de bureau	20 % amortissement dégressif																		
Mobilier de bureau	20 % amortissement dégressif																		
Logiciels	30 % amortissement dégressif																		
Logiciel loué	20 % amortissement dégressif																		
Améliorations locatives	amortissement linéaire sur la durée du bail																		
Dépréciation d'actifs à long terme	<p>Dans l'événement où des faits et des circonstances indiqueraient que les actifs à long terme de la Fédération pourraient être dépréciés, un test de recouvrabilité serait effectué.</p> <p>Un tel test consiste à comparer les flux de trésorerie futurs estimés associés à l'actif à la valeur comptable de l'actif pour déterminer si une réduction à la juste valeur est nécessaire.</p> <p>Afin de reconnaître et de mesurer la perte de valeur, un actif à long terme est regroupé avec d'autres actifs et passifs pour former un groupe d'actif. Un groupe d'actif est le niveau le plus bas pour lequel les flux de trésorerie identifiables sont largement indépendants des flux de trésorerie des autres actifs et passifs.</p>																		
Apports reçus sous forme de biens et services	<p>Les apports de biens et de services qui sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de la Fédération et qui auraient dû autrement être achetés par la Fédération sont comptabilisés à leur juste valeur à la date de l'apport. Un montant correspondant de produits est enregistré sur la même base que la charge est constatée.</p>																		
Incitatif à la location reporté	<p>L'incitatif à la location, qui est constaté comme autres produits est reporté et amorti sur la durée du bail.</p>																		
Conversion des opérations et éléments libellés en monnaies étrangères	<p>La Fédération utilise la méthode temporelle pour la conversion de ses comptes exprimés en monnaies étrangères. Les éléments d'actif et de passif monétaires sont convertis au cours du change à la date de clôture. Les autres éléments d'actif et de passif, les produits et les charges sont convertis au cours du change en vigueur à la date de l'opération. Les gains et les pertes de change sont inclus dans l'état non consolidés des résultats.</p>																		

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

#### 1. Méthodes comptables (suite)

Contrats de location	Les contrats de location sont classés soit comme contrat de location-acquisition, soit comme contrat de location-exploitation. Un contrat qui transfère, aux termes d'un bail, pratiquement tous les avantages et les risques inhérents à la propriété du bien loué est classé comme un contrat de location-acquisition. À la création d'un contrat de location-acquisition, l'actif et l'obligation sont comptabilisés au moindre de la valeur actualisée des paiements minimums exigibles et de la juste valeur du bien loué au début du contrat. Les actifs sont amortis en vertu du contrat de location-acquisition selon la méthode linéaire sur la durée du bail, soit la durée de vie estimative des actifs. Les autres contrats de location sont comptabilisés comme contrats de location-exploitation en vertu desquels les paiements du loyer sont passés en charge selon la méthode linéaire.
Subventions salariales du gouvernement du Canada	Le financement reçu du gouvernement du Canada est assujéti à des modalités et conditions spécifiques concernant la dépense des fonds. Les registres comptables de la Fédération peuvent faire l'objet d'une vérification par l'Agence du revenu du Canada (ARC) pour identifier les cas, le cas échéant, dont les montants imputés aux fonds ne sont pas conformes aux modalités convenues et qui, par conséquent, seraient remboursables à l'ARC.

---

---

# Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

## Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

### 2. Continuité d'exploitation

Les présents états financiers non consolidés ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ce qui suppose que la Fédération poursuivra son exploitation dans un avenir prévisible et qu'elle sera capable de réaliser ses actifs et de s'acquitter de ses passifs dans le cours normal de ses activités. Si l'hypothèse de continuité d'exploitation n'était pas appropriée pour ces états financiers non consolidés, des ajustements seraient alors nécessaires à la valeur comptable des actifs et des passifs.

La Fédération a enregistré un excédent des produits sur les charges de 1 000 897 \$, a un déficit de fonds de roulement de 3 001 066 \$ et un actif net déficitaire non affecté de 76 571 \$ au 31 décembre 2020. Au cours de 2020, la direction et le conseil d'administration ont réussi à réduire les dépenses de fonctionnement et à régler une partie substantielle des passifs de 2019. La Fédération a aussi bénéficié de la subvention salariale d'urgence du Canada au montant de 1 007 160 \$ au cours de 2020.

La Fédération a commencé l'année 2021 avec une position de trésorerie solide ainsi que des prévisions d'exploitation très prudentes. Les prévisions d'exploitation préliminaires pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2021 indiquent un excédent des produits sur les charges de 302 090 \$ et un déficit des flux de trésorerie net de 129 829 \$. Cependant, les prévisions d'exploitation pour l'année 2021 ont été présentées avec des prévisions de produits conservatrices tout en réduisant davantage les passifs des exercices antérieurs.

L'incertitude liée aux événements décrits à la note 15 devrait avoir un impact significatif sur les prévisions d'exploitation et les flux de trésorerie de la Fédération. La direction et le conseil d'administration ont mis en oeuvre une réduction des opérations, des événements et des activités afin de réduire davantage les charges si diverses sources de produits décrites à la note 15 étaient réduites ou éliminées en raison de la COVID-19.

---

### 3. Débiteurs

	2020	2019
Clients	263 244 \$	606 334 \$
Clients - organismes contrôlés	197 840	27 510
Taxes de vente à recevoir	-	211 000
Provision pour mauvaises créances	(18 176)	(18 448)
	<u>442 908 \$</u>	<u>826 396 \$</u>

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

### 4. Placements temporaires

Les placements temporaires comprennent deux certificats de placement garanti non remboursables détenus dans une banque à charte avec des taux d'intérêt effectifs de 0,44 % et 0,45 % et échéant en juin et décembre 2021 respectivement. Ils sont détenus en garantie du découvert bancaire de la Fédération.

### 5. Stocks

	2020	2019
Marchandises au détail et équipement de rugby	145 922 \$	157 783 \$
Apport en nature de trouses	829	22 135
	146 751 \$	179 918 \$

Le montant des stocks comptabilisés en charges au cours de l'exercice est de 338 012 \$ (2019 - 950 281 \$). Cette charge a été comptabilisée comme coûts de marchandises dans l'état non consolidé des résultats.

### 6. Immobilisations corporelles et immobilisations corporelles louées

	2020		2019	
	Coût	Amortissement cumulé	Coût	Amortissement cumulé
Opérations				
Ordinateurs	278 508 \$	221 438 \$	255 605 \$	196 980 \$
Apport en nature d'équipement de rugby	264 618	186 934	254 245	167 513
Équipement loué	593 339	296 635	593 339	222 458
Équipement de bureau	94 550	66 948	94 550	60 048
Mobilier de bureau	173 840	141 016	154 538	132 809
Logiciels	233 214	193 133	232 490	176 266
Logiciels loués	56 271	47 589	56 271	43 557
Améliorations locatives	240 882	207 496	240 882	183 408
Centre national de formation				
Terrain	496 000	-	496 000	-
Immeuble	7 431 391	557 355	7 431 391	371 570
	9 862 613 \$	1 918 544 \$	9 809 311 \$	1 554 609 \$
Valeur comptable nette		7 944 069 \$		8 254 702 \$

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

### 7. Découvert bancaire et marge de crédit

La Fédération a une marge de crédit opérationnelle autorisée de 150 000 \$ qui est remboursable sur demande et porte intérêt au taux préférentiel de la banque plus 2,75 %, calculé et payé mensuellement. Cet emprunt possède une convention de sécurité générale sur la totalité des actifs et est garanti par les placements temporaires divulgués dans la Note 4. Au 31 décembre 2020, la Fédération avait un solde inutilisé de 150 000 \$.

### 8. Crédoiteurs et frais courus

Le poste crédoiteurs et frais courus comprend des sommes à remettre à l'État de nul \$ (2019 - 29 607 \$). Les crédoiteurs et frais courus comprennent également un montant à payer au fonds d'héritage des joueurs d'un montant de 593 116 \$ (2019 - 440 411 \$).

### 9. Obligations découlant de contrats de location-acquisition

	2020	2019
Banque Royale du Canada, 5,34 %, échéant en décembre 2022, remboursable par versements mensuels de 10 320 \$, capital et intérêts.	235 782 \$	345 515 \$
Ville de Langford, 5,20 %, échéant en décembre 2033, remboursable par versements mensuels de 8 333 \$, capital et intérêts et une option d'achat de 1 000 000 \$ à l'échéance du terme.	1 436 425	1 461 467
	1 672 207	1 806 982
Moins: Tranche échéant à moins d'un an	140 462	136 142
	1 531 745 \$	1 670 840 \$

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices en vertu des contrats de location-acquisition s'établissent comme suit :

2021	223 836 \$
2022	223 836
2023	99 996
2024	99 996
2025	99 996
Après 2025	1 699 972
	2 447 632
Moins : intérêts inclus dans les paiements minimums	775 425
	1 672 207 \$

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

#### 9. Obligations découlant de contrats de location-acquisition (suite)

L'intérêt des obligations découlant de contrats de location-acquisition est 152 098 \$ (2019 - 152 972 \$) et est inclus dans la charge des équipes nationales dans l'état non consolidé des résultats.

En 2017, la Fédération a conclu une entente avec la ville de Langford pour la construction et la location du Centre national de formation.

Selon l'entente, la ville a construit le centre sur un terrain qui lui appartient. Le coût de construction du centre, y compris la juste valeur du terrain, totalise 7 927 391 \$, dont 591 923 \$ qui ont été engagés en 2018. Le contrat de location est d'une durée de 15 ans à compter de janvier 2018. Pendant la durée du bail, des paiements mensuels de 8 333 \$ seront fait à la ville. À la fin du bail, la Fédération a la possibilité d'acquérir le terrain et l'immeuble pour un paiement final de 1 000 000 \$. Étant donné qu'il s'agit d'une option d'achat à prix de faveur, le contrat de location est comptabilisé comme un contrat de location-acquisition.

La fédération a financé le centre de la façon suivante:

- Un apport de 2 935 250 \$ de l'Agence du développement économique du Canada;
- Un apport de 1 111 095 \$ de la ville de Langford;
- Un prêt remboursable de 1 000 000 \$ de la ville de Langford;
- Des paiements annuels de location de 100 000 \$ à la ville de Langford échéant en 2033;
- Des paiements de 789 904 \$ de la Fédération; et
- Des paiements des charges de construction de 591 923 \$ payable à la ville de Langford.

Le prêt payable à la ville de 1 113 501 \$ comprend les intérêts courus de 113 501 \$ et a une première échéance prorogée au 31 août 2021 et a donc été classé comme passif courant dans l'état non consolidé de la situation financière. Dans l'éventualité où le prêt payable à la ville de 1 113 501 \$ n'est pas remboursé à la première échéance prorogée, la date d'échéance sera prolongée jusqu'au 31 août 2022. L'intérêt sur tout le principal en cours et les intérêts s'accumulent à un taux de 7,1 % entre le 1er janvier 2019 et le 31 août 2021 et de 12,1 % entre le 31 août 2021 et le 31 août 2022.

---

#### 10. Apports et frais reportés

Les apports et frais reportés représentent des fonds reçus au cours de l'exercice courant destinés à couvrir des charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Le solde en fin d'exercice se compose comme suit:

	2020	2019
Frais reportés		
Inscriptions et assurances des joueurs	116 132 \$	796 886 \$
Commandites	423 150	61 000
Autres	180	-
	<u>539 462 \$</u>	<u>857 886 \$</u>

---

Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby  
Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

10. Apports et frais reportés (suite)

	Solde, début de l'exercice	Reçus au cours de l'exercice	Constatés à titre de produits de l'exercice	2020
Apports reportés				
Sport Canada	- \$	3 565 540 \$	(2 012 269)\$	1 553 271 \$
World Rugby Limited	310 507	1 948 238	(1 340 437)	918 308
Autres apports	120 446	602 652	(542 027)	181 071
Dons affectés	424 227	20 000	(11 690)	432 537
	<u>855 180 \$</u>	<u>6 136 430 \$</u>	<u>(3 906 423)\$</u>	<u>3 085 187 \$</u>

---

11. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées représentent des apports reçus pour les immobilisations corporelles louées et des dons affectés ayant servi à l'acquisition de l'immeuble. Les variations survenues dans le solde des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles louées sont les suivantes :

	2020	2019
Solde, au début de l'exercice	3 568 333 \$	3 662 236 \$
Moins: montants amortis dans les résultats	(93 903)	(93 903)
Solde, à la fin de l'exercice	<u>3 474 430 \$</u>	<u>3 568 333 \$</u>

Les dons afférents à la campagne de financement n'ayant pas été dépensés d'une valeur de nul \$ (2019 - 72 081 \$) ont été enregistrés dans le compte d'encaisse avec affectations dans l'état non consolidé de la situation financière.

---

12. Incitatif à la location reporté

Selon les termes du bail conclu en 2011 pour les locaux de Toronto et modifiés en 2014, la Fédération a reçu un mois de loyer gratuit ainsi qu'une allocation pour des améliorations locatives. Les montants qui auraient dû être payés ont été comptabilisés comme passif reporté et sont amortis dans les autres produits sur la durée du bail de 10 ans au montant de 13 831 \$ (2019 - 13 831 \$).

---

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

#### 13. Engagements contractuels

En plus des obligations découlant de contrats de location-acquisition décrites à la note 9, la Fédération a un contrat de location pour ses locaux au montant de 12 437 \$ par mois échéant en septembre 2024. La Fédération a également des contrats de location-exploitation pour divers équipements de bureau échéant en février 2021 et comprennent les versements suivants pour les prochains exercices:

2021	155 061 \$
2022	158 274 \$
2023	158 470 \$
2024	138 605 \$
2025	2 000 \$
Après 2025	<u>4 000 \$</u>
	<u>616 410 \$</u>

En 2019, la Fédération a sous-loué un de ses locaux pour des paiements de location annuels de 120 080 \$ jusqu'en mai 2021, augmentant à 122 784 \$ de juin 2021 à mai 2023 et augmentant à 128 193 \$ de juin 2023 à septembre 2024.

La Fédération a également conclu un accord de fourniture de kits techniques et de marchandises échéant le 31 décembre 2029 et qui exige que la Fédération dépense un minimum annuel au montant de 325 000 \$ pour l'achat de marchandises et d'autres fournitures à partir de 2022. Si la Fédération ne remplit pas son obligation de dépenses minimales, 50 % de la différence entre le montant acheté et l'obligation de dépenses minimales sera due au fournisseur.

Le Canada Men's International Sevens Limited Partnership et le Canada Women's International Sevens Limited Partnership ont entré dans les engagements contractuels suivants :

- Un contrat de conseil avec TTG et Torque échéant en juin 2023. Le contrat comporte des commissions sur les commandites, une avance d'honoraires, un régime de partage des profits et un espace de bureau. L'engagement annuel minimum pour ce contrat est de 241 740 \$ pour 2021.
- Un contrat de conseil avec John Furlong Entreprises échéant en 30 juin 2023 avec une avance des honoraires mensuelle de 4 000 \$.
- Un accord de licence exécutif avec BC Place avec un frais global de :
  - a) Le plus élevé du montant annuel minimum de 139 333 \$ et 7,5 % du revenu net de ventes, jusqu'au maximum de 167 187 \$ (les deux montants sont sujet à une augmentation annuelle de 1,96 %);
  - b) 10 % du revenu net de ventes provenant des programmes d'événements, souvenirs, nouveautés et autres publications et;
  - c) frais de service décrits comme frais pour le personnel d'événements et services fournies par BC Place.
- Un accord de licence et d'entretien avec Ticketmaster de 20 000 \$ pour 2021.

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

#### 13. Engagements contractuels (suite)

Les paiements futurs minimums comportent les paiements suivants sur la durée de 3 ans :

2021	155 061 \$
2022	192 951
2023	195 850
	<hr/>
	543 862 \$

Les Sevens Limited Partnerships ont conclu plusieurs accords pour les hôtels en relation avec les tournois de 2021 à 2023. Ces contrats contiennent des frais minimaux d'annulation s'élevant à 1 037 639\$, cependant les frais d'annulation ne sont pas applicables si les contrats sont rompus à cause d'une situation de force majeure tel que la pandémie COVID-19. Voir la note 15 pour comprendre l'impact de la pandémie dans son intégralité.

---

#### 14. Éventualités

La Fédération est un des défendeurs à des poursuites judiciaires relatives aux accidents survenus aux participants lors de matchs de rugby. Les plaintes ont été déposées contre la police d'assurance de la Fédération et chaque incident est d'un montant inférieur à la couverture d'événement individuel sous la police d'assurance. La direction ne peut estimer la probabilité de l'obligation au titre de chaque demande, mais est confiante que tout règlement résultant sera couvert selon les termes de la couverture d'assurance en place pour la Fédération. La franchise de la Fédération pour ces demandes d'indemnisation sous la police d'assurance est de 50 000 \$ par demande jusqu'à un maximum de 200 000 \$ par année. Lorsque le maximum est atteint, la franchise diminue à 25 000 \$ par demande. Le montant estimé de franchises à payer au 31 décembre 2020 de 50 000 \$ (2019 - 148 534 \$) est enregistré dans les crédettes et frais courus. Toute différence entre le règlement réel ou le paiement de la réclamation et le montant enregistré ne devrait pas être significative et sera comptabilisée comme un gain ou une perte au cours de la période où elle sera connue.

---

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

#### 15. Incertitude liée à la COVID-19

En raison de la pandémie et des risques sanitaires associés au virus, la saison de rugby 2020 a été suspendue pour la majorité de l'année et cela a eu un impact important sur les opérations de la Fédération. La saison 2021 pourrait aussi être suspendue pour la même raison, le virus continu de limiter la Fédération et le rugby dans son ensemble d'engager dans la compétition dans un environnement sécuritaire pour les participants.

Même avec un vaccin à l'horizon, la reprise de l'économie canadienne prendra plusieurs mois, certains prévoyant un retour à la stabilité économique seulement en 2023. Cela aura un impact significatif sur les produits de la Fédération comprenant les subventions, produits d'adhésion, concours national, dons, collectes de fonds, événements internationaux, ventes de marchandises et produits de commandites. Les subventions de Sport Canada et World Rugby Limited ont été modifiées pour refléter le soutien supplémentaire à la Fédération pour l'exercice 2021.

De plus, si l'impact de la COVID-19 se poursuit, il pourrait y avoir d'autres effets sur la Fédération, ses bailleurs de fonds, membres, employés, fournisseurs, donateurs et commanditaires qui pourraient avoir un impact sur le calendrier et les montants des produits générés, la capacité de la Fédération à mener les opérations et les événements hôtes, y compris les tournois Sevens gérés par la Canada Men's International Sevens Limited Partnership et Canada Women's International Sevens Limited Partnership, qui sont une source importante de produits pour la Fédération. En ce moment, l'impact potentiel total de la COVID-19 sur la Fédération n'est pas connu.

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

### 16. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés

Canada International Sevens GP Ltd. («CISGP»), qui est le partenaire général de Canada Men's International Sevens Limited Partnership («Canada Men's») et de Canada Women's International Sevens Limited Partnership («Canada Women's»), a été constitué en vertu des lois de la province d'Alberta le 20 février 2015.

CISGP est contrôlé par la Fédération étant donné que la Fédération détient 100 % des actions ordinaires de catégorie «A», que la direction de la Fédération participe étroitement à l'élaboration des politiques de CISGP et qu'elle a la capacité d'influencer le contenu de ses politiques.

Canada Men's et Canada Women's ont été créés pour gérer les activités du World Rugby Sevens Series et ont été constitués en vertu des lois de la province d'Alberta le 26 février 2015.

Canada Men's et Canada Women's sont contrôlés par la Fédération étant donné que celle-ci détient 100 % des parts limitées et détient 100 % des parts générales par l'intermédiaire de CISGP.

	2020	2019
Placements dans des organismes contrôlés		
Canada International Sevens GP Ltd.	3 \$	1 \$
Canada Men's International Sevens Limited Partnership	380 848	711 742
Canada Women's International Sevens Limited Partnership	367 884	(82 348)
Provision pour dépréciation de Canada Women's International Sevens Limited Partnership	(367 884)	-
	380 851 \$	629 395 \$
À recevoir d'organismes contrôlés		
Canada Men's International Sevens Limited Partnership	- \$	109 609 \$
Dû à des organismes contrôlés		
Canada Women's International Sevens Limited Partnership	- \$	20 108 \$

La perte de valeur sur les placements dans des organismes contrôlés pour l'exercice est de 367 884 \$ (2019 - nul \$). Ce montant est inclus dans les produits des organismes contrôlés dans l'état non consolidé des résultats.

**Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby**  
**Notes complémentaires aux états financiers non consolidés**

31 décembre 2020

16. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés  
 (suite)

Les états financiers sommaires des organismes contrôlés sont les suivants.

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
<b>30 juin 2020</b>			
Actifs	3 \$	973 017 \$	605 958 \$
Passifs	-	592 163	238 077
Avoir des partenaires / actionnaires	<u>3 \$</u>	<u>380 854 \$</u>	<u>367 881 \$</u>
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
<b>30 juin 2019</b>			
Actifs	1 \$	1 542 350 \$	483 598 \$
Passifs	-	830 603	565 950
Avoir des partenaires / actionnaires (déficit)	<u>1 \$</u>	<u>711 747 \$</u>	<u>(82 352)\$</u>

Les résultats des opérations sont les suivants:

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
<b>Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020</b>			
Produits	1 \$	6 836 590 \$	593 173 \$
Charges	-	5 792 483	142 940
Excédent des produits sur les charges	<u>1 \$</u>	<u>1 044 107 \$</u>	<u>450 233 \$</u>
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
<b>Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019</b>			
Produits	(3)\$	6 965 101 \$	857 261 \$
Charges	-	5 354 186	879 916
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	<u>(3)\$</u>	<u>1 610 915 \$</u>	<u>(22 655)\$</u>

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

### 16. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés (suite)

Les flux de trésorerie sont les suivants:

	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2020			
Activités de fonctionnement	- \$	1 562 184 \$	31 506 \$
Activités d'investissement	-	(1 982)	-
Activités de financement	-	(1 373 287)	4 712
Flux de trésorerie net	- \$	186 915 \$	36 218 \$
	CISGP	Canada Men's	Canada Women's
Pour l'exercice terminé le 30 juin 2019			
Activités de fonctionnement	- \$	1 352 351 \$	(2 601)\$
Activités d'investissement	-	(106 899)	-
Activités de financement	-	(1 163 060)	137 021
Flux de trésorerie net	- \$	82 392 \$	134 420 \$

Les placements de la Fédération dans CISGP, Canada Men's et Canada Women's sont présentés dans ces états financiers non consolidés à l'aide des informations financières préparées au 30 juin 2020, couvrant l'année du 1er juillet 2019 au 30 juin 2020.

Étant donné que les exercices financiers de la Fédération et du CISGP, Canada Men's et Canada Women's ne sont pas coïncidents, les transactions financières importantes qui ont eu lieu pendant la période intermédiaire sont divulguées. Cependant, les résultats pour la période du 1er juillet au 31 décembre 2020 ne sont pas enregistrés dans ces états financiers non consolidés car ils ne sont pas significatifs pour les activités de la Fédération en raison des événements qui ont lieu en mars.

Au cours de l'année, la Fédération a engagé des coûts totaux de 551 379 \$ (2019 - 488 067 \$) et de 64 332 \$ (2019 - 73 977 \$) pour les salaires, les avantages sociaux et les autres charges au nom de Canada Men's et Canada Women's, respectivement, qui ont ensuite été remboursés. La Fédération a reçu des décaissements de 1 375 000 \$ (2019 - 1 375 000 \$) de la part du Canada Men's. La Fédération a également reçu 84 000 \$, 165 000 \$ et 200 000 \$ (2019 - 169 000 \$, nul \$ et nul \$) pour des commandites d'événements de la part de Canada Men's. Ces produits ont été éliminés de l'état non consolidé des résultats selon la méthode de consolidation de la quote-part des résultats de la Fédération.

Au cours de l'année, Canada Men's et Canada Women's a déboursé 430 282 \$ (2019 - 464 675 \$) à TTG Strategic Marketing & Communications Canada Corporation («TTG»), une société liée en vertu d'une gestion commune, pour l'achat des services et remboursements de dépenses.

Canada Men's et Canada Women's a déboursé 58 574 \$ (2019 - 2 939 \$) à Torque Marketing Strategies Ltd. («Torque»), une société liée en vertu d'une gestion commune, pour l'achat de services.

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

#### 16. Placements dans des organismes contrôlés et à recevoir/dû à des organismes contrôlés (suite)

Le Sevens Limited Partnership a déboursé 43 200 \$ (2019 - 91 304 \$) aux membres du conseil d'administration et aux sociétés contrôlées par les membres du conseil d'administration pour des frais d'honoraires, de commissions sur commandites, des honoraires et des primes.

Ces transactions se déroulent dans le cours normal des activités et sont évaluées à la valeur d'échange, qui est le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties liées.

---

#### 17. Instruments financiers

##### Risque de liquidité

La Fédération est exposée au risque de liquidité principalement en regard à ses créiteurs et frais courus, les charges de construction à payer et le prêt payable à la ville de Langford.

La Fédération gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, en détenant des actifs qui sont facilement convertibles en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

##### Risque de crédit

La Fédération est exposée au risque de crédit lié aux débiteurs et subventions à recevoir. La plus grande partie des débiteurs de la Fédération proviennent de sources gouvernementales et des Fédérations provinciales. La Fédération s'efforce de faire en sorte de respecter tous les critères d'admissibilité afin de recevoir le financement correspondant. La Fédération consent du crédit à ses membres dans le cours normal de ses activités.

##### Risque de change

La Fédération réalise approximativement 15 % de ses activités en monnaies étrangères. Par conséquent, certains éléments d'actif sont exposés aux fluctuations des devises. Au 31 décembre 2020, les soldes de l'encaisse, des débiteurs et des créiteurs de 406 308 £, 7 000 £ et nul £ respectivement (2019 - nul £, 35 360 £ et 22,633 £ respectivement) sont exprimés en livres sterling et convertis en dollars canadiens. Au 31 décembre 2020, les soldes de l'encaisse, des débiteurs et des créiteurs de 24 984 \$, 19 023 \$ et 191 939 \$ respectivement (2019 - 24 984 \$, 19 023 \$ et 191 939 \$ respectivement) sont exprimés en dollars américains et convertis en dollars canadiens.

##### Risque de taux d'intérêt

La Fédération est exposée au risque de taux d'intérêt sur le prêt payable à la ville de Langford car il est assujéti à un taux d'intérêt variable. Les instruments à taux variables assujéttissent la Fédération à des fluctuations des flux de trésorerie futurs connexes.

Le risque de taux d'intérêt peut fluctuer dans le futur étant donné l'incertitude causée par la COVID-19.

---

---

## Canadian Rugby Union - Fédération canadienne de Rugby

### Notes complémentaires aux états financiers non consolidés

31 décembre 2020

---

#### 18. Actif net grevé d'affectation interne

Le conseil d'administration de la Fédération et des Fédérations provinciales ont mis en place un actif net grevé d'affectation interne pour garder des fonds en réserve pour des réclamations d'assurance potentielles qui dépasseraient la police d'assurance, soit des réclamations qui pourraient survenir dans le futur. Cet actif net a été établi sur la moitié du surplus du programme d'assurance avec les fédérations membres, à moins que les Fédérations provinciales n'en décident autrement à l'assemblée générale annuelle. Au 31 décembre 2020, l'encaisse de 58 326 \$ est affectée dans un compte bancaire distinct.

---

#### 19. Chiffres comparatifs

Certains chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice courant.